

LE CERCLE ALGÉRIANISTE DE MONTPELLIER

Vous invite à la conférence de M. Grégoire FINIDORI

« Les procès Challe Zeller Jouhaud Salan »

Samedi 24 Octobre à 10h30

À la Maison des Rapatriés rue Émile Chartier dit Alain - 34070 Montpellier
(Tramway ligne 2 - station Mas Drevon)



SAUVEGARDER – DÉFENDRE - TRANSMETTRE



Nul n'a oublié le magistral exposé sur les tribunaux d'exception de 1961 à 1963 que nous a offert Grégoire Finidori, il y a deux ans. Avec la clarté et la rigueur scientifique d'un homme du sérail il a démontré et démonté le processus, machiavélique, par lequel le général de Gaulle a mis en place des juridictions d'exception en vue de faire condamner ses adversaires. De Gaulle, mécontent du « rendement » d'une juridiction en créait une autre, en espérant mieux ! Parfois à la limite de la légalité.

Né en 1948, l'auteur a vécu en Afrique du nord, Maroc et Algérie, jusqu'en 1962, où jeune adolescent, il avait suivi par la presse les procès de la fin de la guerre d'Algérie.

Après des études à Rennes, il a obtenu en 1970 la licence en droit, le certificat d'aptitude à la profession d'avocat et a été admis au concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (ENM). Après un service militaire effectué en 1971 en qualité d'officier de réserve en Allemagne, il a suivi la scolarité de l'ENM de 1972 à mai 1974, date de sa nomination en qualité de substitut du procureur de la République à Lons-le-Saunier.

Il a ensuite occupé les fonctions suivantes, presque exclusivement pénales : substitut à Saint-Étienne, procureur de la République à Villefranche-sur-Saône, conseiller à la cour d'appel de Besançon, premier vice-président au tribunal de grande instance de Lyon, président de chambre à la cour d'appel de Lyon, conseiller à la Cour de cassation, chambre criminelle, de 2008 à 2016.

Chevalier de la Légion d'honneur, l'auteur a été de 2013 à 2019 membre du collège de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique.

Le samedi 24 Octobre Grégoire Finidori nous montrera comment ces tribunaux ont été utilisés, en nous invitant à pénétrer au cœur des grands procès que furent ceux des généraux Challe, Zeller, Jouhaud, Salan. Dépasant les aspects techniques et juridiques qu'il a déjà évoqués, le conférencier nous fera pénétrer au cœur de l'humain, au cœur du vécu de ces quatre hommes qui ont tout donné pour leur Patrie. Il explicitera ce que le procureur, qui a requis au procès de Challe, a qualifié de « *Dessous des cartes* ».

Il ne fait aucun doute que c'est avec la même rigueur scientifique, la même clarté, en s'appuyant sur une solide



documentation et sur son expérience de magistrat que notre compatriote complètera nos connaissances sur une période des plus sombres de notre histoire judiciaire

La conférence (gratuite) sera suivie d'un apéritif déjeunatoire (12 euros à régler à l'entrée)

Merci de vous inscrire par Mail auprès de MF JUNY : cerclealgerianiste34@yahoo.com ou au 06 61 22 27 42 ou par SMS. En communiquant vos coordonnées téléphoniques, impérativement le 16 octobre afin de faciliter l'organisation de cette réunion « N'oubliez pas de laisser votre propre numéro en cas d'imprévu »